



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

18.COM

ICPRCP/12/18.COM/INF.2
Paris, mai 2012
Original français

Distribution limitée

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
POUR LA PROMOTION DU RETOUR DE BIENS CULTURELS
À LEUR PAYS D'ORIGINE OU DE LEUR RESTITUTION
EN CAS D'APPROPRIATION ILLÉGALE**

Dix-huitième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle II
22 juin 2012

Document d'information

Liste des États membres du Comité

Les 22 membres du Comité sont élus parmi les États membres de l'UNESCO et renouvelés par moitié lors d'élections qui ont lieu tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale

Afghanistan (-)	Madagascar (-)
Argentine (*)	Mexique (*)
Azerbaïdjan (-)	Nigéria (*)
Cameroun (-)	Pérou (-)
Chine (*)	Pologne (-)
Chypre (-)	République arabe syrienne (-)
Égypte (-)	République de Corée (*)
Guatemala (*)	Roumanie (*)
Japon (-)	Sénégal (*)
Inde (*)	Suisse (-)
Iraq (*)	Turquie (-)

(*) La Conférence générale de l'UNESCO a élu, à sa trente-cinquième session (Paris, octobre 2009), les États membres ci-dessus mentionnés pour faire partie du Comité intergouvernemental. Leur mandat viendra à expiration à la fin de la trente-septième session de la Conférence générale de l'UNESCO (2013).

(-) La Conférence générale de l'UNESCO a élu, à sa trente-sixième session (Paris, octobre – novembre 2011), les États membres ci-dessus mentionnés pour faire partie du Comité intergouvernemental. Leur mandat viendra à expiration à la fin de la trente-huitième session de la Conférence générale de l'UNESCO (2015).